

Lausanne, le 26 janvier 2016

Interview de Pierre-Yves Maillard sur RIE III (3^{ème} Réforme de l'imposition des entreprises) :



AK : Peux-tu, pour les lecteurs de cette interview, commencer par te présenter ?

PYM : Je m'exprime en tant que membre du Conseil d'Etat vaudois, élu socialiste et responsable du Département de la santé et de l'action sociale, j'ai été vice-président du PSS.

AK : S'agissant de la perspective de mise en œuvre de la RIE III, dans sa version vaudoise, ne peut-on pas dire que tu fais la politique de la droite en tournant le dos à tes engagements d'antan ?

PYM : Non, pas du tout ! Il y a, pour ma part, une continuité complète en lien avec mon engagement depuis mes plus jeunes années alors que je m'opposais déjà, il y a de cela 25 ou 30 ans, dans mes années de militantisme syndical étudiant, à l'extrême gauche d'origine trotskyste. En ce sens, il y a, pour moi une continuité de mon côté comme du leur. Pour moi, la continuité c'est de chercher des avancées concrètes pour les gens, à l'époque, il s'agissait de chercher à améliorer les bourses d'étude, et nous y avons en partie réussi, et toute une série d'avancées que nous avons réussies dans le travail syndical et parlementaire. Et aujourd'hui, je me retrouve dans ce combat avec UNIA Vaud qui me soutient avec à peu près 90% de ses délégués et avec, jusqu'à présent, une majorité du Parti socialiste/Vaud et même avec les Verts.

Ce qui veut dire que nous avons désormais une alliance très large à gauche, mais aussi avec la droite, fondée sur un compromis qui permet de servir « l'intérêt général » pour éviter les délocalisations et lancer un processus de réformes sociales extrêmement puissant :

l'augmentation d'environ 35% des allocations familiales, un plafonnement à 10% du salaire pour les primes d'assurance-maladie et des protections pour les travailleurs de la construction.

AK : Cela ne te pose-t-il pas un problème, qu'au niveau fédéral, les socialistes ont annoncé vouloir se battre contre la RIE III et ses conséquences, pendant que toi, avec les Etats majors de la bourgeoisie vaudoise, tu te prépares à jouer les pionniers pour, sous divers prétextes qu'il conviendra de vérifier, anticiper la mise en œuvre de cette énorme perte fiscale au bénéfice des entreprises ?

PYM : Non, car ce sont deux objets différents, même s'ils ont d'évidence un lien entre eux. Le paquet vaudois c'est seulement un nouveau taux dans le cas où les statuts spéciaux disparaissent. Le problème vaudois est le suivant : il y a au moins 200 à 300 sociétés très puissantes qui ont à peu près 10'000 emplois dans le canton dont 15'000 emplois supplémentaires liés, c'est-à-dire 25'000 emplois, qui paient aujourd'hui entre 9 et 11% d'impôts sur leurs bénéfices, alors qu'une bonne partie de ces bénéfices n'est pas fiscalisée puisqu'elle est faite à l'étranger. C'est ce qu'on appelle les sociétés à statut spécial. Si la réforme se fait, ces sociétés devront payer un impôt communal et cantonal sur tous leurs bénéfices. Si on ne change rien, on va plus que doubler leur fiscalisation ce qui va constituer un risque accru de délocalisations avec les pertes d'emplois et les pertes fiscales qui y seront liées. Ce que le paquet vaudois propose c'est d'augmenter l'impôt avec un taux d'environ 14% pour les multinationales mais également pour les entreprises locales, ce qui, pour ces dernières, représente une diminution d'impôts puisqu'elles sont aujourd'hui taxées à 21%. Le projet fédéral va supprimer ces statuts spéciaux. Le paquet vaudois anticipe cette suppression en y ajoutant des contreparties sociales que la réforme fédérale ne prévoit pas. Mais c'est clair que si, au niveau fédéral, le paquet de mesures décidé au titre de la RIE III, va encore plus loin que ce que le canton de Vaud a décidé d'accepter, je comprends que les socialistes suisses s'y opposent. Autrement dit, il faut qu'au niveau fédéral les statuts spéciaux soient supprimés, sans quoi, notre projet vaudois devra être suspendu. S'ils sont supprimés, notre paquet vaudois fonctionnera, s'ils sont maintenus, il faudra voir à suspendre notre paquet vaudois. Il faut savoir accepter d'avoir deux approches distinctes d'une réforme fiscale apparentée.

AK : Certes, mais tu reconnais qu'il n'y a pas que l'extrême gauche et les trotskystes pour s'opposer à la vision que tu veux donner à cette nouvelle réforme de l'imposition des entreprises pour le canton de Vaud, il y a aussi bon nombre de socialistes qui ne sont pas d'accord avec ta réforme ?

PYM : Bien sûr, il y a quelques socialistes qui y sont aussi opposés, notamment ceux qui, élus dans les communes, craignent pour les pertes que cette réforme de l'imposition des entreprises produira dans les communes, notamment les communes qui n'ont pas de marges importantes. C'est pourquoi, nous nous sommes engagés à revoir la péréquation financière entre communes riches et communes pauvres pour soulager nos communes les plus défavorisées. Cependant, il restera toujours des socialistes opposés à cette réforme, notamment parce qu'ils sont dans l'un ou l'autre des syndicats de la fonction publique. Au final, nous verrons bien combien nous serons au PSV de socialistes pour soutenir ce projet. Pour moi, ce qui importe, c'est de voir dans quels autres cantons on obtient, en échange de cette réforme de l'imposition des entreprises, d'augmenter les allocations familiales de 35%, de plafonner à 10% de la part du revenu dédié aux primes de l'assurance-maladie, de contribuer à améliorer les conditions de travail des ouvriers de la construction et de doubler l'effort cantonal pour l'accueil de jour dans les crèches. Ce qui m'inquiète, c'est de penser à ce qui adviendra si ce paquet devait tomber d'autant qu'avec un parlement majoritairement de droite toutes ces avancées seraient perdues. En ce sens, en tant que socialistes, nous devons pouvoir nous engager dans la réforme sur des bases concrètes. Il y a suffisamment de gens touchés par la pauvreté dans notre canton qui attendent que des réformes soient engagées...

Il y a des situations du côté de l'assurance-maladie qui sont critiques.

AK : Nous, les socialistes, nous sommes par tradition et convictions contre les baisses d'impôts. Ne doit-on pas reconnaître qu'avec cette nouvelle réforme de l'imposition des entreprises nous mettons la main dans un engrenage qui conduit à toujours favoriser les entreprises au détriment des budgets de l'Etat, c'est-à-dire au détriment des services publics ? Ne doit-on pas reconnaître

qu'une diminution de l'imposition des PME conduira l'Etat à devoir rechercher d'autres sources de financement pour assurer son fonctionnement ?

PYM : Nous ne sommes pas dans le cas de figure d'une baisse d'impôts faite à blanc sans compensations. Nous sommes dans le cas de figure d'un système fondé sur des statuts spéciaux qui doivent disparaître. En tant que socialistes, nous avons à faire une pesée des intérêts et nous questionner sur une situation qui, selon les réponses qu'on propose, pourrait engendrer la perte de milliers et de milliers d'emplois. Je pense aux délocalisations et au cas de Novartis, à Nyon, où, sur la base de décisions ambitieuses, nous avons pu empêcher une délocalisation qui aurait laissé 450 travailleurs sur le carreau.

La question qui nous est posée est notamment celle du régime fiscal adopté par Lucerne. Là-bas, la fiscalité proposée aux multinationales est de 11%. Voulons-nous favoriser un système qui incitera les multinationales à se délocaliser à Lucerne ?

En ce sens, la question ne se pose pas sur un terrain idéologique, elle se pose sur le terrain de la défense des emplois dans une situation où les comptes de l'Etat de Vaud dégagent des réserves. Nous profitons d'une situation où nous pouvons puiser dans des excédents de recettes dans un contexte où il ne faut pas oublier que nous avons une majorité de droite au Grand conseil et où nous ne pourrions pas tenir longtemps avec une politique qui refuserait des baisses d'impôts. C'est pour ça que nous avons été d'accord de prioriser les baisses dans le domaine des entreprises en obtenant de la droite qu'elle accepte de ne pas baisser les impôts des personnes physiques pendant une durée d'au moins cinq ans. C'est dans le cadre de ce type de marchandage que nous avons été d'accord de nous associer à la RIE III et, en obtenant des contreparties, que nous avons décidé de soutenir ce projet.

AK : Justement ! Voilà un projet qui conduit à une importante baisse des impôts pour les patrons et pour leurs entreprises, alors que les salariés sont taxés de toutes parts et dans des situations où la pression sur les salaires est toujours plus forte. N'y a-t-il pas là de quoi y voir une injustice ?

PYM : Non, les patrons, en tant que personnes physiques, continueront de payer leurs impôts comme avant. Ce qui change, c'est la part d'impôts qu'ils auront à payer sur les bénéfiques de leurs entreprises. Alors certes, ils auront l'occasion de mieux rémunérer leurs actionnaires, mais ils pourront également choisir d'investir davantage dans l'entreprise. Peut-être même que ça pourra bénéficier aux ouvriers pour le cas où, conservant une part plus importante de son bénéfiques, le patron choisira d'augmenter le salaire de ses employés. Mais le problème se pose avec les multinationales dont l'imposition, il faut en être conscient, sera doublée. En ce sens, nous pouvons affirmer que la réforme qui servira, certes, les entreprises indigènes sera, et nous ne le souhaitons pas, un prétexte de délocalisation pour les multinationales, d'où notre approche mesurée.

AK : Tu parles beaucoup des menaces de délocalisations. Il y a trente ans que je vis et travaille en Suisse, et il y a trente ans que je suis dans les syndicats et que les patrons menacent leurs ouvriers de délocaliser. C'était déjà comme ça avec la FTMH. Mais, comme tu sais aussi, les patrons apprécient avant tout la sécurité. C'est pour eux une condition sine qua non pour investir leur capital en Suisse. Ils n'iraient pas s'installer en Syrie ou en Irak. Penses-tu vraiment que toutes ces menaces de délocalisations ne sont pas le moyen par lequel les patrons et les actionnaires imposent leurs règles et défendent leurs privilèges ?

PYM : Mais ils n'ont pas besoin d'aller en Syrie ou en Irak. Si nous n'avions pas élaboré notre projet vaudois de RIE III, les entreprises, avec la levée programmée des statuts spéciaux, auraient été automatiquement taxées à 21%. Facile pour elles de se déplacer à Lucerne avec un taux à 11%, ou de se délocaliser en Irlande.

AK : Une dernière question. Avec une majorité de gauche à l'Exécutif et une majorité de droite au Grand conseil, ne doit-on pas se dire que nos élus socialistes servent en dernière analyse à cautionner des politiques favorables aux capitalistes ?

PYM : Oui et non ! Il faut pouvoir se déterminer. On aurait parfaitement pu décider de présenter moins de candidats de gauche à l'Exécutif dès lors que le parlement était majoritairement de droite. Mais quoiqu'il en soit, et quelle que soit la répartition des forces, il nous revient, en tant qu'élus de gauche, de chercher à conclure des compromis et des alliances. Alors, bien sûr, l'extrême gauche postule depuis longtemps pour que la gauche ne s'intègre pas à l'Exécutif, mais cette position n'est pas, et n'a jamais été, celle du Parti socialiste.